

PROCES VERBAL – CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 04 décembre 2025

Date de convocation : 28/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 04 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique MACÉ, maire.

Etaient présents : MACE Dominique, MOISSON Patrick, TOURMENTE Moïse, LECOSSOIS Stéphanie, LEFEBVRE Arnaud, LECOURT Sophie, DEVAUX Robert, EFFOSSE Hélène, ANQUETIL Stéphanie, LAMY Éric, SOUDAIS Chantal, LECOUTEUX Anne-Marie, LEBORGNE Martine

Etaient absents excusés : DELLIER Anthony

Etaient absents : REINHOLD David

Ayant donné pouvoir : 0

Madame LECOSSOIS Stéphanie été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du jour

Début de séance : 19h03

Le Compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité des membres présents avec une remarque sur la délibération n°29/2025 : il manque une précision sur l'évènement du 14 juillet.

Le quorum est atteint.

Les votes de cette séance se sont déroulés à main levées.

30 - Délibération pour l'autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote du budget 2026

Monsieur le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de Fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la

limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le 09/12/2025

ID : 076-217600436-20251204-D332025-DE

S²LO

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire, jusqu'au vote du prochain budget, à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025, répartis comme suit :

	2025	2026
Chapitre 21	214 129 € 00	53 532 € 25
Chapitre 23	59 460 € 21	14 865 € 05

Sans les restes a réalisés

31 – Délibération pour le prix des bons d'achats des ainés 2025.

Monsieur le maire rappelle qu'en 2024, la somme de 35 euros par personne avait été votée pour les ainés ne participant pas au repas.

Pour l'année 2025, le conseil municipal décide d'attribuer un bon d'achat de 35 euros par personne.

32 – Décision modificative n°1 :

Il est exposé au conseil municipal qu'un ajustement budgétaire de fin d'année est nécessaire. Pour rappel, le budget a été voté aux chapitres.

N° DM	Date	Objet	Montant
1	04/12/2025	FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT	
		023 - Virement à la section d'investissement	-1 256,00
		6450 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	10 202,00
		681 - Dot.aux amort.&aux provisions-charges de fonct.	46,00
		TOTAL FONCTIONNEMENT	8 992,00
		TOTAL DEPENSES	8 992,00
		6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	8 646,00
		6459 - Remb. sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	-2 835,00
		6479 - Remb. sur autres charges sociales	1 515,00
		757341 - Communes membres du GFP	1 666,00
		75888 - Autres	-90 000,00
		7751 - Produit des cessions d'immobilisations (hors ASA)	90 000,00
		TOTAL FONCTIONNEMENT	8 992,00
		021 - Virement de la section de fonctionnement	-1 256,00
		10222 - FCTVA	-1 240,00
		10226 - Taxe d'aménagement	2 496,00
		TOTAL INVESTISSEMENT	0,00
		TOTAL RECETTES	8 992,00
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	8 992,00
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	8 992,00

A l'unanimité, le conseil municipal adopte cette décision modificative.

33 – commissions « œuvres sociales » - aide exceptionnelle

A ce jour, une famille de la commune a sollicité l'aide de la commission « œuvres sociales » pour financer un voyage scolaire à Londres en Angleterre. Le reste à charge pour la famille est de 350 euros.

La commission « œuvres sociales » s'est donc réunie le 01 décembre 2025 sous la présidence de Monsieur le maire afin de discuter de cette aide exceptionnelle et de l'accordée ou non. Les membres de la commission « œuvres sociales » ont décidé de fixer l'aide à 300 euros.

Le conseil municipal décide de suivre le vote de la commission à l'unanimité.

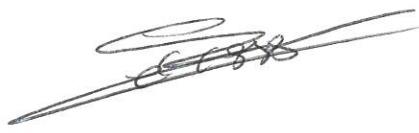
Informations et questions diverses :

- *Communication sur le rapport annuel du prix de l'eau et de l'assainissement (SMEACC) accompagnée du rapport complet (disponible à l'accueil de la mairie)*
- *Point travaux :*
 - La pierre de la tourelle de l'église a été changée
 - Chauffage salle polyvalente : la chaudière rencontre des problèmes de ventilation, des devis sont en cours. Deux détecteurs de CO2 ont été installés.
- *Les prochains évènements :*
 - Mardi 09 décembre 15h en mairie, remise du chèque pour octobre rose
 - Samedi 13 décembre 14h – salle polyvalente – gouter des ainés
 - Vendredi 19 décembre : 13h30 noël des enfants
Concert dans l'église à 20h30
 - Mardi 06 janvier 2026 : remise des récompenses maisons fleuries 2025 et concours de dessins de noël à 18h30 en mairie
 - Vendredi 16 janvier 2026 : cérémonie des vœux à 18h30
- *Point sur les subventions :*

	Intitulés	Organismes	Sommes demandées	Dates demandes de soldes	
2023	Aménagement d'une aire de jeux	DETR	7 166.10 €	15/04/2025	Reçu / 5016.27€
2023	Aménagement du verger	Département	7 149.00 €	14/04/2025	Reçu / 6917 €
2023	Végétalisation du cimetière	Département	6 000.00	15/05/2025	Reçu / 6 000 €
2024	Reprise des sépultures	DETR	10 498.00 €	15/05/2025	Reçu / 9187 €
2024	Reprise des sépultures	FDC	17 497.40 €	20/05/2025	Reçu / 13 781. 25 €
2024	Terrain multisports	Département	22 924.00 €		
2025	Parking	FDC	10 682.50 €	01/12/2025	
2025	Terrain multisports	FDC	25 217.23 €		
2025	Réfection voirie CR8	FDC	7 259.00 €		Reporté sur 2026

Séance levée à 19h52

Le secrétaire de séance, Madame LECOSSOIS Stéphanie



Le maire, MACE Dominique



Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le 09/12/2025

S²LO

ID : 076-217600436-20251204-D332025-DE